



Conseil d'administration de l'Agence
pour l'enseignement français à l'étranger

27 novembre 2025

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les administratrices et les administrateurs,

Madame la directrice générale,

Ce conseil d'administration intervient dans un contexte de nouvelle baisse de la subvention pour charge de service public débouchant sur une crise comptable et budgétaire sans précédent pour l'AEFE. Après les rencontres organisées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères les 20 octobre et 19 novembre derniers, force est de constater que les réponses apportées restent largement insuffisantes et que la méthode employée ne correspond pas à l'ampleur des enjeux.

La CFDT Éducation monde dénonce la persistance d'un dialogue social défaillant. Après trois mois d'attente, les "sondages" organisés par la DGM ne sauraient tenir lieu de véritable concertation. Face à une impasse budgétaire de 66 millions d'euros et aux décisions cruciales à prendre pour 2027, nous exigeons un calendrier structuré de négociations, non des consultations de façade sur des orientations pré-décidées.

Les mesures annoncées pour 2026 – hausse de la participation forfaitaire complémentaire et récupération de créances – témoignent d'une improvisation préoccupante. Cette gestion au coup par coup angoisse les personnels et place les équipes d'encadrement dans une situation intenable pour élaborer des budgets cohérents, et maintient l'incertitude pour l'ensemble des acteurs du réseau.

Pour 2027, la CFDT tire la sonnette d'alarme. L'intégration envisagée des pensions civiles des personnels détachés dans l'assiette de la participation à la remontée des résidents et détachés (PRRD) constitue un franchissement inacceptable de nos lignes rouges. Cette mesure menace directement :

- les établissements conventionnés avec des risques accrus de déconventionnement,
- la carte des emplois avec des fermetures de postes de détaché décidées localement, mettant fin au pilotage par l'agence.

La CFDT s'oppose fermement à cette facturation des charges de pensions civiles via la PRRD. Nous combattrons cette attaque frontale contre la carte des emplois et le service public d'éducation. Cette orientation risque d'accélérer la multiplication des déconventionnements que nous dénonçons depuis des mois, créant un réseau à plusieurs vitesses, inacceptable pour les élèves, les familles et les personnels.

La CFDT réaffirme sa proposition constructive : sortir définitivement les pensions civiles du budget de l'AEFE, comme c'est le cas pour les établissements partenaires ou à défaut, obtenir une compensation intégrale comme pour les universités. Cette solution réaliste permettrait un retour immédiat à l'équilibre financier.

Face à cette situation critique, la CFDT exige :

1. Le maintien absolu des contrats de droit français et le maintien de la carte des emplois et de son pilotage par l'AEFE
2. Un vrai dialogue social avec un calendrier structuré pour préparer 2027
3. L'abandon du projet d'intégration des pensions dans l'assiette de la PRRD
4. La mise en place d'un contrat d'objectif et de performance.

Nous restons particulièrement vigilants sur toute évolution du statut des établissements en gestion directe. La mission de cartographie annoncée ne doit en aucun cas servir de prétexte à une remise en cause de leur statut actuel. De même, les pistes évoquées comme la "convention de Mexico" menacent nos lignes rouges sur les contrats de droit français.

L'examen du budget rectificatif 2 révèle l'abandon de certaines dépenses d'investissement qui vont inévitablement dégrader les conditions de travail des personnels. La CFDT s'inquiète de cette logique d'austérité qui sacrifie l'amélioration de l'environnement de travail des agents et la qualité des équipements au profit d'ajustements budgétaires de court terme.

Trente-cinq ans après la création de l'AEFE, nous assistons à un recul particulièrement affligeant de l'esprit même de la réforme de 1990. La CFDT réitère sa demande d'une concertation en vue de la mise en cohérence des différents statuts des personnels, réflexion nécessaire pour trouver une issue durable à la hauteur des défis actuels du réseau.

La CFDT reste mobilisée pour défendre un service public éducatif de qualité, accessible à tous, et des conditions de travail dignes pour l'ensemble des personnels. Ce conseil d'administration doit être l'occasion d'amener la tutelle à retravailler ces hypothèses.

Je vous remercie.

Frédéric Coste